

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD
COMMUNE DE TOLLA

Extrait du registre n°22/2026

des délibérations du conseil municipal

Séance du 22 mai 2026

Date de convocation : 11 mai 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 8
Nombre de conseillers représentés : 2
Nombre de conseillers absents : 1

L'an deux mille vingt-six, le 22 mai, à 18 heures, le conseil municipal de la commune de TOLLA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique VINCENTI, Maire.

Membres présents : Mme Olga BRUNI, Mme Fabienne GIUNTI, Mme Bernadette JOURNET, Mr Joseph LEONZI, Mr Jean-Louis MARTINI, Mme Blanche MONTISCI, Mr Jean-Baptiste SALVADORI, Mr Dominique VINCENTI.

Membres représentés : Mr Erick CASALTA par Mr Jean-Baptiste SALVADORI et Mme Emilie MARTINI par Mme Olga BRUNI.

Membre absent : François VITTINI

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance élu : Mme Fabienne GIUNTI

Objet : Décision modificative n°1 - Report du solde d'exécution en section d'investissement 001.

Le Maire rappelle aux conseillers municipaux que le résultat de clôture doit être reporté d'une année sur l'autre. En effet le résultat de clôture en section d'investissement au CFU 2025 était d'un montant de 38 686,17 €. Dû à une erreur technique, ce montant n'a pas été reporté au budget 2026.

Il convient donc d'abonder le compte 001 de la somme de 38 686,17 €.

La décision modificative est jointe en annexe.

Ainsi fait et délibéré à l'unanimité des membres présents, les jours, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours et an que dessus
Au registre suivent les signatures
Pour copie certifiée conforme

Le Maire

D. VINCENTI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-212003263-20260522-DELIBE222026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 29/05/2026
Publication : 29/05/2026
Pour l'autorité compétente par délégation

29/05/2026	Edition de Décision Modificative	1 / 1
------------	---	-------

Décision modificative n°1 (Crédit supplémentaire)

Description : Décision Modificative 1 - Report du solde d'exécution en section d'investissement 001.

date de délibération : 22/05/2026

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
R I 001 001 OPFI	38 686,17		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		
	Réductions		
Recettes :	Ouvertures	38 686,17	
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.	38 686,17	

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	38 686,17
Solde Réductions	
Ouv. - Réd.	38 686,17

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212003263-20260522-DELIBE22ANNEXE-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2026

Publication : 29/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

